

Les Aides Financières Simplifiées

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
du Languedoc-Roussillon
Département prévention/tarifification
des risques professionnels

Les objectifs

- ➔ accompagner les petites entreprises dans la prévention de leurs risques professionnels,
- ➔ se doter en accord avec notre politique de prévention d'outils complémentaires,
- ➔ agir avec les professions peu ou pas représentées dans notre région,
- ➔ simplifier les procédures administratives.

Le dispositif d'aide

- ➔ établi dans le cadre des politiques nationales ou régionales sur un secteur ou un risque particulier (voir tableau),
- ➔ lié au document unique d'évaluation des risques professionnels actualisé,
- ➔ adopté à l'unanimité par l'ensemble des partenaires sociaux, à savoir les Comités Techniques Régionaux et la Commission Régionale des AT/MP.

Vos contacts

Pour plus d'informations vous pouvez vous connecter sur le site de la Carsat Languedoc-Roussillon
www.carsat-lr.fr

nous contacter par téléphone
au 04 67 12 95 70
ou
par mail
prev@carsat-lr.fr

Adresse postale

29 cours Gambetta
CS 49001
34068 Montpellier cedex 2

Adresse géographique

" Les Centuries 2 "
101 place Pierre Duhem
34000 Montpellier

secteurs d'activités	Thèmes	Nb de salariés	Action	Formation	Aide
Tous secteurs	Risques Psycho-Sociaux (RPS)	Moins de 50	Cas 1-Pré-diagnostic : identifier les facteurs de RPS Cas 2-Démarche approfondie : réduire l'exposition des salariés aux RPS par un plan d'action Cas 3-Prise en charge des salariés en souffrance : réaliser des entretiens individuels ou collectifs de type curatif	Formation de référent RPS (catalogue Carsat RPS niveau 1 et 2)	70% du montant HT de l'intervention extérieure avec un plafond à 20000 €
Tous secteurs	Troubles Musculo-Squelettiques	Moins de 50	Réalisation d'une analyse de situation de travail Acquisition de dispositifs et de matériels et/ou aménagement réduisant ou supprimant le risque TMS	Formation à la prévention des risques TMS	40 à 50% du montant HT avec un plafond de 20000 €
Tous secteurs	Soudage par torche aspirante	Moins de 50	Torche aspirante avec 1 groupe d'aspiration filtration et rejet des fumées à l'extérieur des locaux du travail,	Formation à la prévention des risques liés au soudage ainsi qu'à l'utilisation des torches aspirantes selon un référentiel précis	50% du montant HT avec un plafond de 1600 € par dispositif de captage (4 dispositifs par entreprise maximum)
Maintenance	Amiante	Moins de 50	1 aspirateur à filtre absolu à décolmatage 1 bungalow à 3 compartiments et 2 douches 2 masques complets à ventilation assistée		40% du montant HT avec un plafond de 12000 € L'entreprise doit acquérir les 3 matériels sans exception
Tous secteurs	CMR	Moins de 50	Equipement de substitution d'un CMR Dispositif de captage localisé	Formation à la prévention du risque chimique	50 à 60% du montant HT avec un plafond de 25000 €
Tous secteurs	Véhicule Utilitaire Léger	Moins de 50	Achat d'un VUL neuf avec 6 équipements de sécurité : ABS / AFU / ESP / Airbags passager / Limiteur de vitesse / cloison	Formation à l'usage professionnel d'un VUL	Forfait de 3000 € + 1000 € si témoin de surcharge
Mécanique et réparation de véhicules automobiles	Amélioration des conditions de travail	Moins de 50	Amélioration des conditions de travail Prévention du risque chimique Manutention et levage	Formation aux risques liés à l'activité garage et réparation automobile	20 à 40% du montant HT avec un plafond de 25000 €
EPHAD USLD	Prévention des TMS	Moins de 50	Aides de manutention mécanisées Petites aides techniques	Formation au monitorat PRAP2S Formation à l'utilisation des Aides Techniques Formation de base en prévention	60% du montant HT des frais de formation 25 à 40 % du montant HT avec un plafond de 20000 €
BTP	Amélioration des conditions de travail	Moins de 50	Bungalow de chantier à usage de vestiaire, réfectoire et sanitaires (mobile ou non) pour 4 personnes au moins,	Formation au recyclage SST des salariés à hauteur de 30% de l'effectif de l'entreprise	30 % du montant HT avec un plafond de 1000 à 25000 € + 5 % si le chef d'entreprise participe au stage, + 5 % si l'entreprise a un effectif inférieur à 20 salariés.
BTP	Chutes de hauteur	Moins de 50	Echafaudages MDS, Remorque avec rack conteneur,	Formation pour 25% de l'effectif de l'entreprise (montage et démontage d'échafaudages de pied) par un organisme conventionné	30 % du montant HT avec un plafond de 1000 à 25000 € + 5 % si le chef d'entreprise participe au stage, + 5 % si l'entreprise a un effectif inférieur à 20 salariés.
BTP	Prévention des TMS	Moins de 50	Monte-matériaux ou monte-charges, passerelle de chantier pour approvisionnement de plain-pied,	Formation à la méthode d'analyse des manutentions dans le BTP	30 % du montant HT avec un plafond de 1000 à 25000 € + 5 % si le chef d'entreprise participe au stage, + 5 % si l'entreprise a un effectif inférieur à 20 salariés.
BTP, transports	Engins de chantier mobiles détecteurs de lignes H.T.	Moins de 50	Equipement de 1, 2 ou 3 engins de détecteurs de lignes H.T.	Formation à la prévention des risques	50% du montant HT avec un plafond de 3500 €
BTP, transports	Pompes à béton détecteurs de lignes H.T.	Moins de 50	Equipement de 1, 2 ou 3 pompes à béton de détecteurs de lignes H.T.	Formation à la prévention des risques	50% du montant HT avec un plafond de 3500 €
BTP	Intervention de très courte durée	Moins de 50	1 échafaudage roulant en alu à montage et démontage en sécurité, 1 kit d'ancrage mobile certifié CE	Formation pratique associée	50% du montant HT avec un plafond de 4000 €
BTP	Conduite accompagnée des apprentis sur les VUL	Moins de 50	Equipement de 1, 2 ou 3 VUL de dispositifs de sécurisation du chargement et si acquisition VUL neuf, équipement air bag passager, ABS et limiteur de vitesse	Formation d'un tuteur de l'entreprise à la prévention du risque routier et à l'accompagnement des jeunes conducteurs	50% du montant HT avec un plafond de 3500 €
Pressing	Risque chimique / Prévention des TMS	Moins de 20	Unité de nettoyage à l'eau	Formation 1 jour sur l'utilisation des produits de nettoyage soumis à l'étiquetage de sécurité et la prévention des TMS associés aux tâches de finition	25% du montant HT avec un plafond de 7500 €
Boulangerie	Poussière de farine	Moins de 20	Batteur Pétrin Diviseuse		1000 € 1000 € maximum de 7500 € 1000 €
Traiteurs	Véhicule Utilitaire Léger	Moins de 20	Equipement de 1, 2 ou 3 VUL	Formation à la conduite avec les VUL frigorifiques	25% du montant HT avec un plafond de 7500 €
Domicile	Prévention des TMS	Moins de 50	Drap de glissement, sangle poulie de réhaussement barre latérale de redressement, appareil de verticalisation et de transfert pivotant, ceinture abdominale avec poignée	Formation à l'utilisation de ces aides techniques par un organisme de formation professionnelle continue	70% du montant HT avec un plafond de 15000 €

Pour plus d'information, consulter notre site www.carsat-lr.fr, espace entreprises, les risques professionnels, les incitations financières